



CMAE



UA



PNUE

Distr. générale  
13 septembre 2024

Original : anglais  
Anglais et français seulement

### *Conférence ministérielle africaine sur l'environnement*

#### **Conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

#### **Dixième session extraordinaire**

Réunion ministérielle

Abidjan (Côte d'Ivoire), 5 et 6 septembre 2024

## **Rapport de la réunion ministérielle de la dixième session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement**

### **Introduction**

1. La réunion ministérielle de la dixième session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement s'est tenue au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 5 et 6 septembre 2024, sur le thème « Accélérer l'ambition de l'Afrique en matière de lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse ».
2. Ont participé à la réunion des représentant(e)s des États membres de la Conférence, d'autres États, d'organisations régionales et sous-régionales africaines, d'organismes des Nations Unies, des secrétariats des diverses conventions sur l'environnement, de partenaires et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
3. L'ouverture de la réunion ministérielle a été présidée par le Président de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, Seyoum Mekonen Hailu, Ministre éthiopien du plan et du développement chargé de l'environnement, des changements climatiques, de la population et du développement.

### **I. Ouverture de la réunion**

4. La réunion a été ouverte le jeudi 5 septembre 2024 à 9 heures par le Président de la Conférence.
5. Des déclarations liminaires ont été prononcées par Jacques Assahore Konan, Ministre ivoirien de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique ; Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ; Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; Hanan Morsy, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique ; Astrid Schomaker, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique ; Kevin Kariuki, Vice-Président en charge de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte du Groupe de la Banque africaine de développement ; Osama Ibrahim Faqeha, Vice-Ministre saoudien de l'environnement ; Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire de l'Union africaine à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable ; le Président de la Conférence.
6. D'autres déclarations ont été faites par Musonda Mumba, Secrétaire général de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) ; David Ngigi Munene, Facilitateur régional pour les grands groupes et les parties prenantes du PNUE en Afrique ; Jabril Ibrahim Abdulle, Président du Groupe des États d'Afrique à Nairobi. Ensuite, des déclarations ministérielles ont été prononcées, dans l'ordre de

présentation, par les représentant(e)s du Kenya, du Maroc, de la Sierra Leone, de l’Afrique du Sud, de l’Ouganda, du Malawi, des Comores et de la Namibie.

7. Le discours principal a été prononcé par Robert Beugré Mambé, Premier ministre de la Côte d’Ivoire, après les observations liminaires de Jean-Marc Yacé, maire de Cocody ; Mme Andersen ; le Président de la Conférence ; M. Assahore Konan.

## **II. Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux**

8. Les représentant(e)s ont adopté l’ordre du jour de la réunion sur la base de l’ordre du jour provisoire paru sous la cote AMCEN/SS.X/1 :

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du rapport de la réunion du groupe d’experts.
4. Dialogues ministériels sur la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse.
5. Examen des prochaines conférences internationales sur l’environnement.
6. Dates et lieu de la vingtième session ordinaire.
7. Examen du projet de déclaration et des principaux messages.
8. Adoption du rapport de la réunion ministérielle.
9. Questions diverses.
10. Clôture de la session.

9. Les représentant(e)s sont convenu(e)s de suivre le programme de travail figurant dans l’annexe II de l’ordre du jour provisoire annoté (AMCEN/SS.X/1/Add.1).

## **III. Examen du rapport de la réunion du groupe d’experts**

10. Le Président de la réunion du groupe d’experts, Mensur Dessie, Directeur de la négociation des accords multilatéraux relatifs à l’environnement au ministère éthiopien du plan et du développement, a rendu compte des travaux et des résultats de la réunion du groupe d’experts.

11. Les représentant(e)s ont pris note du rapport.

## **IV. Dialogues ministériels sur la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse**

12. Quatre dialogues ministériels ont été organisés sur le thème « Accélérer l’ambition de l’Afrique en matière de lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse ». Pour chaque dialogue, des groupes d’orateurs(rices) principaux(ales) ont prononcé des déclarations, à la suite de quoi d’autres participant(e)s ont posé des questions. Le Président de la Conférence a animé les trois premiers dialogues et Abou Bamba, coordinateur du Abidjan Legacy Programme, a animé le quatrième dialogue.

### **A. Financements et partenariats pour lutter contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse**

13. Le premier dialogue, qui portait sur les financements et les partenariats pour lutter contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse, a été présenté par Anthony Nyong, Directeur pour les changements climatiques et la croissance verte du Groupe de la Banque africaine de développement. Le groupe des orateur(rice)s était composé de Paula Cristina Francisco Coelho, Secrétaire d’État angolais à l’action climatique et au développement durable ; Sithembiso Nyoni, Ministre zimbabwéen de l’environnement, du climat et de la vie sauvage ; M. Stiehl ; Carlos Manuel Rodríguez, Directeur général et Président du Fonds pour l’environnement mondial.

### **B. Optimiser les bénéfices liés au capital naturel de l’Afrique**

14. Le deuxième dialogue, qui portait sur l’optimisation des bénéfices liés au capital naturel en Afrique, a été présenté par Charles Sebukeera, Coordonnateur régional de l’interface science-politiques du Bureau régional du PNUE pour l’Afrique. Le groupe des orateur(rice)s était composé de

Mme Sacko ; Mme Mumba ; Philippe Poinot, Coordonnateur résident des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

**C. État de préparation de l'Afrique en vue de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification**

15. Le groupe d'orateur(rice)s pour le troisième dialogue, qui portait sur l'état de préparation de l'Afrique en vue de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, était composé de Rachid Firadi, Directeur de la coopération, du partenariat et de la communication au Ministère marocain de l'énergie, des transports et du développement durable ; Aden Bare Duale, Ministre kényan de l'environnement, des changements climatiques et de la foresterie ; Pierre Hélé, Ministre camerounais de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable ; Mandla Tshawuka, Ministre swazi de l'agriculture ; M. Faqeeha ; M. Thiaw.

**D. Relever les défis marins et côtiers dans le cadre de la Convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique australe**

16. Le groupe d'orateur(rice)s pour le quatrième dialogue, qui portait sur les moyens de relever les défis marins et côtiers dans le cadre de la Convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Afrique australe (Convention d'Abidjan), était composé de M. Assahore Konan ; Mima Yema Mimi Sobba-Stephens, Vice-Ministre sierra-léonaise de l'environnement et des changements climatiques ; Dion George, Ministre sud-africaine des forêts, de la pêche et de l'environnement ; Jessye Lapenn, Coordonnatrice principale pour la coopération atlantique des États-Unis d'Amérique.

17. D'autres déclarations ont été prononcées, dans l'ordre de présentation, par les représentant(e)s du Cameroun, de la Gambie et de l'Angola.

**V. Examen des prochaines conférences internationales sur l'environnement**

**A. Préparatifs de la seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique**

18. Ousseynou Kassé, Directeur exécutif de l'Autorité nationale de biosécurité du Sénégal, s'exprimant au nom du Président du Groupe africain de négociateurs sur la biodiversité, a fait le point sur les préparatifs de la seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra à Cali (Colombie) du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024.

**B. Préparatifs de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**

19. M. Duale, Président du Groupe africain de négociateurs sur les changements climatiques, a fait le bilan des préparatifs de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Bakou du 11 au 22 novembre 2024.

**C. Préparatifs en vue de la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin**

20. Lydia Essuah, Présidente du Groupe africain de négociateurs sur la pollution plastique, a fait le point sur les préparatifs de la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin, qui se tiendra à Busan (République de Corée) du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024.

21. D'autres déclarations ont été prononcées, dans l'ordre de présentation, par les représentant(e)s du Kenya, de l'Égypte, de l'Algérie, de l'Angola et du Sénégal.

## **D. Préparatifs de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification**

22. Kennedy Ondimu, correspondant pour la science et la technologie de la Convention sur la lutte contre la désertification, s'exprimant au nom du Président du Groupe africain de négociateurs sur la lutte contre la désertification, a donné un aperçu des préparatifs de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, qui se tiendra à Riyad du 2 au 13 décembre 2024.

## **VI. Dates et lieu de la vingtième session ordinaire**

23. À l'issue d'un débat, les ministres sont convenus que les consultations au sein de la sous-région de l'Afrique du Nord se poursuivraient sur la question du lieu où se tiendrait la vingtième session ordinaire, afin que la sous-région parvienne à une décision au cours de la réunion consultative de la Conférence qui se tiendrait en marge de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Si aucune décision n'est prise à ce sujet, la session sera convoquée à Nairobi, siège du secrétariat, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur de la Conférence.

## **VII. Examen du projet de déclaration et des principaux messages**

24. Les ministres ont adopté la Déclaration d'Abidjan sur les possibilités de rehausser les ambitions de l'Afrique en matière de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. La déclaration est reproduite dans le document AMCEN/SS.X/4.

25. Les ministres ont adopté les décisions suivantes : décision SS.X/1 : Possibilités de rehausser les ambitions en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des terres et de renforcer la résistance à la sécheresse en Afrique ; décision SS.X/2, qui est une décision globale pour promouvoir la position commune de l'Afrique aux conférences des Parties et à d'autres réunions ; décision SS.X/3 sur les changements climatiques. Le texte de ces décisions est reproduit dans l'additif du présent rapport (AMCEN/SS.X/9/Add.1).

26. La Conférence a pris acte des principaux messages issus de la douzième Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique, qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 30 août au 2 septembre 2024. Le texte des principaux messages est reproduit dans l'additif du présent rapport (AMCEN/SS.X/9/Add.1).

## **VIII. Adoption du rapport de la réunion ministérielle**

27. Un représentant du secrétariat a présenté le projet de rapport de la réunion ministérielle. Les ministres sont convenus de confier au secrétariat l'établissement de la version définitive dudit rapport.

## **IX. Questions diverses**

28. La représentante de l'Angola a proposé un thème pour la vingtième session ordinaire.

29. La représentante du Zimbabwe a présenté un exposé sur la quinzième session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, qui se tiendra à Victoria Falls (Zimbabwe) du 23 au 31 juillet 2025.

30. Le représentant de la Côte d'Ivoire a fait un exposé sur la déclaration relative au renforcement du rôle des parlements dans la mise en œuvre des engagements internationaux et nationaux en matière de changements climatiques en Afrique, qui a été adoptée par le Réseau africain des parlementaires sur les changements climatiques lors de sa session tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2024.

## **X. Clôture de la session**

31. Des déclarations de clôture ont été prononcées par Rose Mwebaza, Directrice du Bureau régional du PNUE pour l'Afrique ; Mme Sacko ; M. Assahore Konan ; le Président de la Conférence.

32. La clôture de la dixième session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement a été prononcée le vendredi 6 septembre 2024 à 18 h 15.